



Les surfaces en eaux

Les surfaces en eaux

Sont-elles menacées ?



Oui, différentes pressions existent :

- **Comblement ou disparition** à cause de problèmes d'abandon, d'assèchement ou d'atterrissement ;
- Présence de **poissons** (parfois exotiques). Ce sont des prédateurs de la faune et ils limitent la végétation aquatique ;
- Présence de **ragondins** qui dégrade la qualité des berges et élimine une grande partie de la végétation dont dépendent beaucoup d'espèces ;
- **Surfréquentation par le bétail** (dégradation de la qualité de l'eau et des berges) ;
- **Fermeture** des milieux par la végétation arborée et arbustive.

Que faire ?

- **Restauration ou création de mares** : les opérations de curage, réouverture et clôturage de mares s'amplifient en région. Double enjeu : préservation de la ressource en eau et amélioration de la qualité de l'eau pour l'abreuvement du bétail et maintien d'une riche biodiversité ;
- **Le Refuge Mare** : cette opération consiste à travers des conventions avec des collectivités et des particuliers à éviter le comblement des mares et à mettre en avant les bonnes pratiques, en valorisant l'engagement des signataires. Elle est portée par la SHNA-OFAB ;
- **Éviter un empoisonnement trop important** des étangs et l'introduction de poissons dans les mares (prédateurs pour les tritons, grenouilles, libellules...).

Les étangs se différencient des autres points d'eau (mares) de par leur **origine historique**. La plupart d'entre eux ont été créés dans un but de **pisciculture**. Aujourd'hui, ils demeurent des sites de pêches de loisir et sont pour la plupart privés.

La mare est une étendue d'eau de petite taille, temporaire ou permanente, dont **la profondeur n'excède pas 2 mètres**. Les mares ont diverses origines, des plus naturelles aux plus artificielles, accompagnées de rôles distincts selon leur localisation. Les mares abritent une **richesse exceptionnelle** en terme de biodiversité, les stars sont les amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons), mais bien d'autres animaux peuplent ces milieux comme les libellules, certaines mammifères ou encore des reptiles. Certaines espèces d'amphibiens des Bertranges sont dépendantes des mares. Ils les rejoignent à la fin de l'hiver pour se reproduire et pondre leurs œufs.

De **nombreuses espèces patrimoniales** ont été recensées sur le territoire des Bertranges comme le Triton crêté qui est une espèce en fort déclin. Le grand réseau de mares bocagères sur la partie Est du territoire permet le maintien de bonnes populations.

36
plans d'eau

Au moins
320
mares

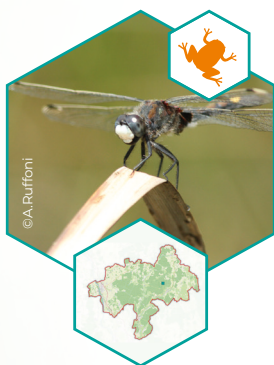




Le Triton crêté (*Triturus cristatus*)

est l'un des tritons les plus impressionnants de Bourgogne, pouvant atteindre 18 centimètres de long. Il est reconnaissable à son ventre jaune taché de noir. En période de reproduction, le mâle arbore une immense crête dentelée sur le dos lui donnant une allure de monstre préhistorique !

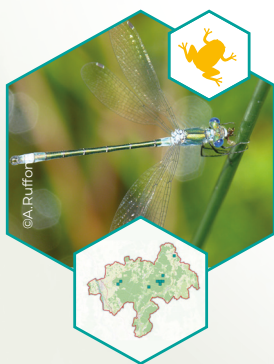
Assez rare à l'échelle de la région, cette espèce protégée pourrait être l'emblème de la Bourgogne parmi les Amphibiens !



La Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*)

est une libellule de petite taille reconnaissable à son front blanc. Les larves se développent dans la végétation immergée des milieux stagnants et présentant des zones atterries. L'espèce est très rare en France et présente seulement sur une commune des Bertranges.

La phase larvaire compte 12 stades et dure environ 2 ou 3 ans.



Le Leste des bois (*Lestes dryas*)

est une demoiselle (libellule au corps frêle) de couleur vert métallique à cuivré. On retrouve l'espèce dans des étangs peu profonds, des mares et des prairies inondables. Sur les Bertranges, il est actuellement connu des forêts domaniales des Bertranges et de Prémery, ainsi que de la commune de Champlemy.

Le Leste des bois est peu commun en France. Dans la région, l'espèce est rare ; on la retrouve essentiellement dans le Val de Saône et en Puisaye



Le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)

est un nomade : il est possible de l'observer durant une ou plusieurs saisons à un même endroit, puis plus rien pendant des années... avant que des individus ne se réinstallent éventuellement pour quelques temps.

C'est une espèce pionnière qui se déplace au gré de l'évolution des milieux aquatiques dans lesquels s'effectue la ponte.



L'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*)

est une plante protégée des étangs et des mares forestières. Elle se reconnaît à ses feuilles découpées à la manière des dents d'un peigne et son inflorescence de fleurs rosées disposées sur une longue hampe émergeant de l'eau. Elle est protégée en Centre et en Bourgogne.



Tous les noms de plantes ne sont pas liés à la forme, des usages ou des particularités de la plante. Les botanistes ont aussi nommé des espèces en les dédiant à d'autres botanistes. C'est le cas de l'Hottonie dont le nom est celui d'un botaniste hollandais du XVIIe siècle : Petrus Hotton.

Classement des espèces menacées sur la liste rouge de Bourgogne selon le niveau de menace

En danger

Vulnérable

Quasi menacée

Préoccupation mineure